

du cœur et de l'honneur, faire trouée dans la mêlée. Retenez cela, Monsieur Tassé.

D'aucuns disent que cette critique est de M. l'abbé Gingras.

Vous n'en croyez rien, puisque, d'après vous, nous aurions dû laisser à un autre le rôle *que nous avons entrepris*.

Hier, nous signions du Chapman ; aujourd'hui c'est du Gingras ; demain ce sera du Jean-Paul Choppart. Y songez-vous ! Travailler à démolir M. Fréchette, c'est un trop grand rôle, une trop grosse thèse pour le rédacteur du BON COMBAT !

Nous devons aux lecteurs un mot d'explication sur la rancune de M. Tassé.

Ouvrez l'*Etudiant* de 1892, page 144.

Au cours d'un article sur la conduite de la presse, dans l'affaire Guyhot, nous avons dit :

“ Une seconde catégorie, dans le débat qui nous occupe, comprend les rancuniers. Ces messieurs ne sont pas méchants, ils ont même un certain valeur morale. Ils sont capables de voir, mais ce qui leur pèse au cœur leur fatigue la tête, dès qu'ils ont une occasion qui, peut-être, ne se présentera plus. Il faut donc profiter de cette occasion, imiter l'exemple du compère voisin, et rendre au clergé ce que l'on prétend en avoir reçu.

On trouve, chez ces hommes, de bonnes paroles à l'adresse du prêtre : il faut bien dorer la pilule !

La voici la pilule : elle sort des mains de M. Tassé, de la *Minerve*.

“ Le clergé en 1886, a tourné le dos aux conservateurs et il a fait bon accueil à M. Mercier, donc il doit être réformé.”

Voyons maintenant la pilule de l'*Electeur*. M. Barthe a-t-il aussi bonne main que son antagoniste montréalais ?

“ Le clergé, en 1892, a tourné le dos à M. Mercier et il a fait accueil aux conservateurs, donc il doit être réformé.”

A ce que l'on voit, les deux pilules ont été faites dans la même pharmacie, mais avec des éléments qui s'annulent les uns les autres.

Si votre homme est réellement malade, Messieurs, il ne guérira pas !

On nous dira peut-être : vous trichez la consigne, on ne trouve pas de semblables expressions dans les susdites feuilles.

— Y trouve-t-on l'idée ? cela suffit.

Lorsque des demandes de réforme s'appuient sur des arguments de ce genre, on peut respirer encore à l'aise.

La *Minerve* a trouvé cela injuste.

Nous voudrions avoir de l'espace pour citer l'article *Mangeurs de prêtres*, *Minerve* hebdomadaire du 15 septembre. Ça commence bien, mais ça finit par le coup de pied de l'âne. M. Tassé y parle très librement, “ des errements du clergé sur la question Riel, etc., etc. ” “ Trop de prêtres, dit-il, ont eu le tort de désertir le parti qui fut toujours leur meilleure défense, pour se laisser engueuler par les Mercier, Langelier et Cie, ” etc.

Et notre appréciation est injuste ?

C'est la rancune de M. Tassé qui n'est point juste.

Dans tous les cas, nous serons toujours prêt, sur preuve du contraire, à rendre justice à M. Tassé.

F.-A. BAILLAIRGÉ, Ptre